Première Réunion Des NCMC USOAP CMA de la Région AFI

Aperçu de l'USOAP CMA

Aperçu



- 1) Surveillance et supervision (MO)
- 2) Éléments cruciaux (EC) d'un système national de supervision de la sécurité
- 3) Domaines d'audit et questions de protocole (PQ) de l'USOAP CMA
- 4) Composantes de l'USOAP CMA
 - a) Collecte des renseignements sur la sécurité
 - b) Détermination du profil de risque de sécurité de l'État
 - c) Priorisation et réalisation des activités USOAP CMA
 - d) Actualisation du taux de mise en œuvre effective (EI) et statut des préoccupations significatives de sécurité (SSC)
- 5) Lancement des évaluations de la mise en œuvre du PNS dans le cadre de l'USOAP CMA
- 6) Formation assistée par ordinateur (FAO) de l'USOAP CMA
- 7) Obligations principales des États dans le cadre de l'USOAP CMA



Surveillance et supervision (MO)

L'AVIATION UNIE

Organigramme de l'ANB



Surveillance et supervision (MO)





Surveillance continue (cadre en ligne — OLF)



Planification et établissement du calendrier



Rapports, analyses et notes de travail



Activités sur le terrain



Formation et ateliers



Activités de validation hors site



Éléments cruciaux d'un système national de supervision de la sécurité

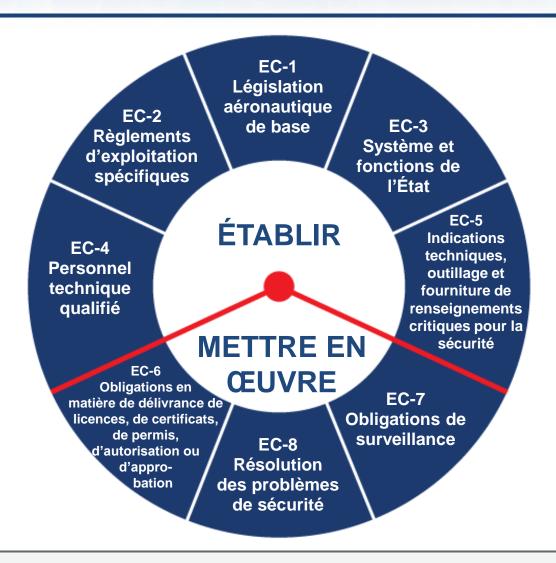


L'OACI effectue des audits et d'autres activités de surveillance pour déterminer les capacités de ses États membres en matière de supervision de la sécurité, en :

- évaluant la mise en œuvre effective des 8 éléments cruciaux (EC) dans les 8 domaines d'audit (c.-à-d. LEG, ORG, PEL, OPS, AIR, AIG, ANS et AGA) au moyen des questions de protocole (PQ); et
- vérifiant le niveau de mise en œuvre par les États membres des :
 - normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI relatives à la sécurité;
 - procédures associées ; et
 - éléments indicatifs.

Éléments cruciaux (EC)







EC-1 : Législation aéronautique de base

- Les États promulgueront une loi complète et efficace sur l'aviation, proportionnelle à la taille et à la complexité de leurs activités aéronautiques et conforme aux exigences de la Convention relative à l'aviation civile internationale, pour permettre la supervision et la gestion de la sécurité de l'aviation civile et l'application des règlements par l'intermédiaire des autorités ou agences appropriées établies à cette fin.
- La loi sur l'aviation prévoira pour le personnel assurant des fonctions de supervision de la sécurité l'accès aux aéronefs, activités, installations, personnel et dossiers connexes, selon qu'il convient, des personnes et organisations qui exercent une activité aéronautique.



EC-2 : Règlements d'exploitation spécifiques

 Les États promulgueront des règlements qui répondent, au minimum, aux exigences nationales issues de la législation aéronautique de base, concernant des procédures d'exploitation, produits, services, équipements et infrastructures normalisés conformes aux Annexes à la Convention relative à l'aviation civile internationale.



EC-3 : Système et fonctions de l'État

- Les États mettront en place des autorités ou agences gouvernementales appropriées, selon qu'il convient, appuyées par un personnel suffisant et qualifié et disposant de ressources financières adéquates pour gérer la sécurité.
- Les autorités ou agences nationales auront des fonctions et des objectifs de sécurité déclarés qui leur permettront de s'acquitter de leur responsabilité en matière de gestion de la sécurité.
- Les États veilleront à ce que le personnel exécutant des fonctions de supervision de la sécurité reçoive des orientations sur la déontologie, la conduite personnelle et la prévention des conflits d'intérêts réels ou perçus dans l'accomplissement de leurs fonctions.



EC-4 : Personnel technique qualifié

- Les États établiront les qualifications minimales que le personnel technique chargé de fonctions liées à la sécurité doit posséder et fourniront une formation initiale et périodique appropriée pour maintenir et renforcer sa compétence au niveau souhaité.
- Les États mettront en place un système pour la tenue des dossiers de formation du personnel technique.



EC-5 : Indications techniques, outillage et fourniture de renseignements critiques pour la sécurité

- Les États fourniront des installations appropriées, des orientations et procédures techniques complètes et à jour, des renseignements critiques pour la sécurité, des outils et de l'équipement, et des moyens de transport, selon qu'il convient, au personnel technique pour lui permettre de s'acquitter de ses fonctions de supervision de la sécurité avec efficacité, conformément aux procédures établies et d'une manière normalisée.
- Les États fourniront aussi à l'industrie du transport aérien des orientations techniques sur l'application des règlements pertinents.



EC-6: Obligations en matière de délivrance de licences, de certificats, de permis, d'autorisation ou d'approbation

 Les États mettront en place des processus et des procédures documentés pour s'assurer que les personnes et les organisations qui assurent une activité aéronautique remplissent les conditions établies avant qu'il leur soit permis d'exercer les privilèges d'une licence, d'un certificat, d'un permis, d'une autorisation ou d'une approbation pour l'activité en question.



EC-7 : Obligations de surveillance

 Les États mettront en place des processus de surveillance documentés, en définissant et planifiant de manière continue des inspections, des audits et des activités de suivi, afin de s'assurer de façon proactive que les titulaires de licences, certificats, permis, autorisations et approbations aéronautiques remplissent en permanence les conditions établies. Les obligations en question englobent aussi la surveillance du personnel chargé par l'autorité d'assurer des fonctions de supervision de la sécurité en son nom.



EC-8 : Résolution des problèmes de sécurité

- Les États utiliseront un processus documenté pour prendre les mesures correctives appropriées, y compris des mesures d'exécution, pour résoudre les problèmes de sécurité constatés.
- Les États veilleront à ce que les problèmes de sécurité constatés soient résolus rapidement grâce à un système de suivi et d'enregistrement des progrès réalisés, notamment des mesures prises par les personnes et les organisations qui effectuent une activité aéronautique pour résoudre les problèmes en question.

8 éléments cruciaux



Définitions des EC : à l'Appendice 1 de l'Annexe 19 — Gestion de la

sécurité (2e édition, juillet 2016)

Orientations sur les EC:

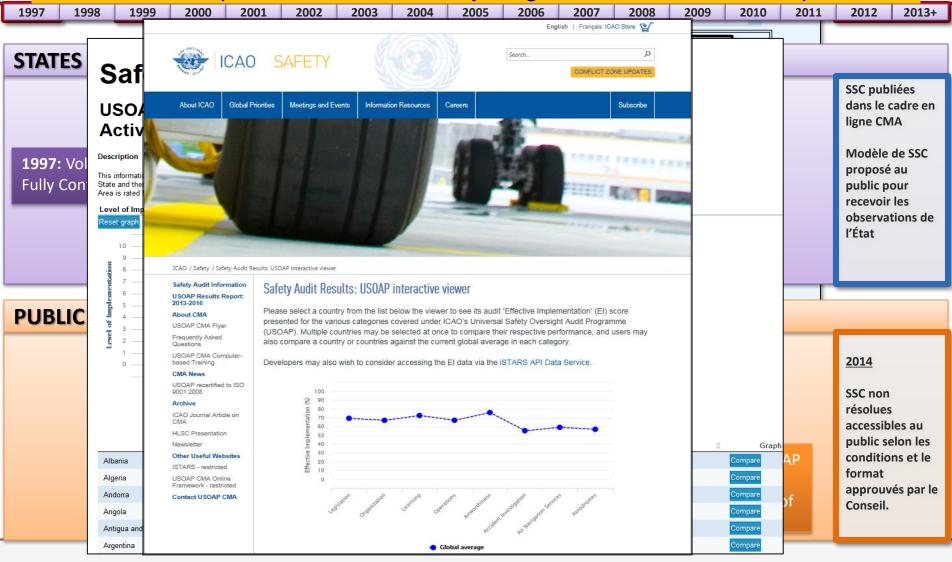
Manuel de supervision de la sécurité (Doc 9734), Partie A — Mise en place et gestion d'un système national de supervision de la sécurité (3e édition, 2017)*

* Disponible sur l'ICAO-Net et dans la Bibliothèque CMA de l'OLF.



Depuis janvier 2013, les renseignements sur la supervision de la sécurité sont disponibles sur le <u>site web public de l'OACI</u>.

URL: http://www.icao.int/safety/Pages/USOAP-Results.aspx





Domaines d'audit et questions de protocole (PQ) de l'USOAP CMA

Domaines d'audit de l'USOAP CMA



Législation aéronautique de base et règlements d'exploitation spécifiques (LEG)

Organisation de l'aviation civile (ORG)

Délivrance des licences et formation du personnel (PEL)

Annexe 1

Exploitation technique des aéronefs (OPS) Annexes 6, 9, 18 et PANS-OPS

Navigabilité des aéronefs (AIR) Annexes 6, 7, 8 et 16

Enquêtes sur les accidents et incidents d'aviation (AIG)

Annexe 13

Services de navigation aérienne (ANS) Annexes 2, 3, 4, 5, 10, 11, 12, 15 et PANS-ATM

Aérodromes et aides au sol (AGA) Annexe 14 et PANS-AGA

Questions de protocole (PQ)



- Sont le principal outil utilisé pour évaluer la capacité de l'État à superviser la sécurité, pour chaque EC.
- Permettent de normaliser la conduite des activités USOAP CMA.
- Le pourcentage de PQ "satisfaisantes" est reflété dans le taux El.
- Approche fondée sur la preuve :
 - Montrez-moi
 - Absence de preuve ou preuves insuffisantes = Le statut de la PQ deviendra ou demeurera non satisfaisant (N/S)
 - Une PQ N/S génère une constatation et depuis 2014, chaque constatation est associée à une PQ spécifique.

PQ — Exemple



PQ No	Protocol Question	Guidance for Review of Evidence	ICAO References	CE
4.103	La structure organisationnelle du postulant à un AOC est-elle examinée pour s'assurer : a) que les tâches, responsabilités et pouvoirs sont clairement définis ; et b) qu'une délimitation précise des fonctions et une hiérarchie sont établies et documentées ?	 2) Examiner l'échange de correspondance avec le postulant. 3) Vérifier que les systèmes de gestion de la sécurité, de l'assurance qualité et de gestion de 	STD A6 1re Partie, 4.2.1.3 3e Partie, Section II, 2.2.1.3 GM Doc 8335 Partie 2, C2 Partie 3, C5 Numé d'EC asse	ocié
4.129	apportant les changements re obligatoires ou approuvés par	es présentées specteurs de	à la Pontierarue, 11.1 3e Partie, Section II, 9.1 GM A6 1re Partie; Suppl. E, 3.4 z) et 6 3e Partie; Suppl. E, 3.4 r) et 6	EC-2

Amendement des PQ



- MO révise et met à jour les PQ de façon périodique pour :
 - a) tenir compte des plus récents amendements apportés aux dispositions de l'OACI; et
 - b) harmoniser et améliorer les références et le contenu des PQ.
- La révision des PQ intègre des apports :
 - a) des États ;
 - b) de la Direction de la navigation aérienne (ANB) de l'OACI;
 - c) des bureaux régionaux de l'OACI;
 - d) des membres des équipes de mission de l'USOAP ; et
 - e) des parties prenantes externes.

Édition 2017 des PQ



- Dans le cadre de l'introduction de l'Amendement nº 1 de l'Annexe 19, une édition 2017 des PQ a été élaborée sur la base de l'édition 2016, sans tenir compte des éléments concernant expressément le Programme national de sécurité (PNS).
- Cette édition 2017 des PQ est disponible dans la Bibliothèque CMA (CMA Library) de l'OLF.
 (Voir le bulletin électronique EB 2018/4 du 19 janvier 2018.)



 L'édition 2017 est applicable à toutes les activités USOAP CMA réalisées à compter du 1^{er} juin 2018.



Composantes de l'USOAP CMA

Composantes de l'USOAP CMA



- États
- Parties prenantes internes
- Parties prenantes externes

Collecte des renseignements sur la sécurité

Détermination du profil de risque de sécurité de l'État

- Analyse des facteurs de risque de sécurité
- Évaluation des capacités de gestion de la sécurité de l'État

- Actualisation du statut des PQ
- Actualisation du statut des préoccupations significatives de sécurité (SSC)

Actualisation du taux EI et statut des SSC

Priorisation et réalisation des activités USOAP CMA

- Audits de l'USOAP CMA
- Audits de sécurité
- Missions de validation coordonnées de l'OACI (ICVM)
- Activités hors site
- Demandes d'informations obligatoires (MIR)
- Formation

Composantes de l'USOAP CMA (suite)



Collecte des renseignements sur la sécurité

Détermination du profil de risque de sécurité de l'État

Actualisation du taux El et statut des SSC

Priorisation et réalisation des activités USOAP CMA

Collecte des renseignements sur la sécurité



Les États présentent :

- le questionnaire sur les activités aéronautiques de l'État (SAAQ);
- 2) les listes de vérification de conformité (CC) dans le système de notification électronique des différences (EFOD);
- 3) l'auto-évaluation ; et
- 4) les plans d'actions correctrices (CAP) actualisés.

Collecte des renseignements sur la sécurité (suite)



Les parties prenantes internes comprennent :

- 1) les bureaux et les sections du Secrétariat de l'OACI; et
- 2) les bureaux régionaux (RO) de l'OACI.

Collecte des renseignements sur la sécurité (suite)



Les parties prenantes externes comprennent :

- les autorités nationales de l'aviation civile (p. ex. FAA);
- 2) les organisations régionales de supervision de la sécurité (RSOO) (p. ex. AESA) ; et
- 3) les organisations internationales (p. ex. IATA).

Note.— Certaines de ces organisations mènent des activités d'audit qui génèrent des renseignements sur la sécurité utilisés en tant qu'indicateurs pour l'USOAP CMA.

Composantes de l'USOAP CMA (suite)



Collecte des renseignements sur la sécurité

Détermination du profil de risque de sécurité de l'État

Actualisation du taux El et statut des SSC

Priorisation et réalisation des activités USOAP CMA

Facteurs principaux pour déterminer le profil de risque de sécurité de l'État



- b) l'existence de SSC;
- c) le niveau des activités aéronautiques de l'État dans chaque domaine audité;
- d) la croissance prévue de la circulation aérienne et des activités aéronautiques de l'État ;
- e) la capacité de l'État de soumettre des CAP qui sont jugés acceptables par l'OACI;
- f) le niveau de progrès réalisé par l'État dans la mise en œuvre de ses CAP ;
- g) les changements importants dans la structure organisationnelle de l'AAC de l'État ;
- h) les projets d'assistance en cours ou prévus ;
- i) les progrès de l'État dans l'atteinte de l'objectif du Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP) relatif à la gestion de la sécurité ;
- j) les carences dans le domaine de la navigation aérienne ; et
- k) les rapports de mission des bureaux régionaux (RO).

Composantes de l'USOAP CMA (suite)



Collecte des renseignements sur la sécurité

Détermination du profil de risque de sécurité de l'État

Actualisation du taux El et statut des SSC

Priorisation et réalisation des activités USOAP CMA

Activités USOAP CMA principales



Activité	Sur le terrain ou hors site	Description	Observations
Audit CMA	Sur le terrain	Pour effectuer une évaluation systématique et objective d'un système national de supervision de la sécurité	À portée globale ou limitée.
ICVM	Sur le terrain	Pour recueillir et évaluer les preuves de la correction effective, par un État, des constatations formulées précédemment (dans un ou plusieurs domaine(s) audité(s)).	Les preuves recueillies sont examinées et validées au siège de l'OACI (OAS).

Activités USOAP CMA principales (suite)



Activité	Sur le terrain ou hors site	Description	Observations
Activité de validation hors site	Hors site	Pour évaluer les mesures correctrices effectives d'un État qui répondent aux constatations formulées précédemment.	Traite les PQ qui ne requièrent pas une activité sur le terrain.
Activité de validation intégrée (IVA)	Hybride	 À portée limitée, intégrée à une mission programmée dans un État par l'OACI ou ses partenaires pour la sécurité*. Les spécialistes (SME) recueillent et examinent les preuves sur le terrain. Toutes les preuves recueillies sont examinées au siège de l'OACI (OAS) dans le cadre d'une activité de validation hors site. * Des organisations qui fournissent un soutien technique aux activités USOAP CMA sur la base d'un accord officiel avec l'OACI (p. ex. l'AESA). 	Les PQ associées sont identifiées au siège de l'OACI (OAS) sur la base de la performance des CAP de l'État.

Priorisation et réalisation des activités USOAP CMA



MO priorise les activités CMA sur la base :

- a) du profil de risque de sécurité de l'État ;
- b) du budget MO approuvé; et
- c) des ressources MO disponibles.

Critères utilisés pour sélectionner un État en vue d'un/d'une :



Audit CMA	ICVM	
Profil de risque de sécurité de l'État		
Informations soumises par l'État au moyen de l'auto-évaluation à partir des PQ		
Recommandations du bureau régional ou des sections de l'ANB		
Informations communiquées par des organisations internationales reconnues		
Équilibre régional		
Date du dernier audit	Préparation de l'État (indiquée par les progrès signalés dans la mise en oeuvre des CAP)	
Changements importants apportés à l'un des domaines d'audit au sein du système national d'aviation civile	Progrès de l'État dans la résolution des SSC constatées	

Critères utilisés pour sélectionner un État en vue d'une activité de validation hors site

- L'État a des constatations de PQ associées aux PQ éligibles (la majorité des PQ des EC-1 à 5);
- 2) La majorité (environ 75 %) des CAP correspondants de l'État, pour le domaine d'audit considéré, répondent aux trois conditions suivantes :
 - les CAP remédient entièrement aux constatations de PQ correspondantes;
 - b) l'État signale que les CAP sont intégralement mis en œuvre ; et
 - c) l'État a soumis toutes les preuves pertinentes pour les PQ correspondantes au moyen du cadre en ligne (OLF); et
- 3) Les informations ont été soumises par l'État au moyen de l'auto-évaluation à partir des PQ.

Conduite des activités USOAP CMA — Portée



Facteurs déterminant la portée	ICVM	Audit CMA
Niveau des activités aéronautiques au sein de l'État	✓	✓
Tout changement apporté au sein du système de l'État		✓
Acceptabilité des CAP	✓	
Niveau de progrès réalisé par l'État dans la mise en œuvre de ses CAP	✓	
Auto-évaluation de l'État, y compris les preuves présentées	✓	✓
Demande de l'État (activité sur la base du recouvrement des coûts)	✓	✓
Disponibilité des ressources	✓	✓

Conduite des activités USOAP CMA — Durée et composition de l'équipe



Facteurs déterminant la durée et la composition de l'équipe	ICVM	Audit CMA
Portée	✓	✓
Complexité du système de l'État	✓	✓
Nombre de PQ correspondant à un statut non-satisfaisant auquel donner suite	✓	
Autres facteurs, telle la langue officielle de l'État	✓	✓

Six critères pour élaborer un CAP approprié ("PEDSRC")

- 1) Pertinent : le CAP traite des *questions* et *exigences* relatives à la constatation et à la PQ et l'EC correspondants.
- 2) Exhaustif : le CAP est complet et inclut tous les éléments ou aspects associés à la constatation.
- 3) Détaillé : le CAP décrit *pas à pas* le processus de mise en œuvre.
- **4)** Spécifique : le CAP identifie *qui fera quoi et quand*, et en coordination avec les autres entités, le cas échéant.
- 5) Réaliste : en matière de *contenu* et *dates de mise en œuvre*.
- 6) Cohérent : en accord avec les autres CAP et l'auto-évaluation de l'État.

Activité de validation hors site



- Les CAP liés à la plupart des constatations de PQ associées aux EC 6, 7 et 8 (collectivement désignés comme les EC relatifs à "la mise en œuvre") ne répondent pas aux critères d'une activité de validation hors site.
- Ces CAP doivent être évalués et validés au moyen d'une activité sur le terrain.

Composantes de l'USOAP CMA (suite)



Collecte des renseignements sur la sécurité

Détermination du profil de risque de sécurité de l'État

Actualisation du taux El et statut des SSC

Priorisation et réalisation des activités USOAP CMA

Actualisation du taux El



Calcul du taux EI:

Actualisation du taux El (suite)



- La validation des renseignements sur la sécurité qui ont été recueillis permet à l'OACI d'actualiser en continu le taux EI d'un État.
- Le taux El de l'État est signalé dans l'OLF et dans le système iSTARS 3.0.

Demande d'informations obligatoires (MIR)

 Une MIR est émise par MO dans le cadre du processus USOAP CMA lorsque des préoccupations sont soulevées par des parties prenantes internes et/ou externes concernant les aspects d'un système national de supervision de la sécurité.

Quand peut-on émettre une MIR?



En général, les MIR sont émises dans l'un ou plusieurs des cas suivants (mais ne sont pas limitées à ceux-ci) :

- indication de préoccupations soulevées par des parties prenantes internes et/ou externes concernant les capacités de supervision de la sécurité d'un État;
- b) changements importants dans le système de supervision de sécurité d'un État;
- c) preuves indiquant une carence ou une SSC potentielle et des renseignements supplémentaires sont nécessaires ; et
- d) préoccupations soulevées concernant le manque de conformité d'un État dans la conduite de ses activités aéronautiques (p. ex. dans le processus d'enquête sur un accident ou incident d'aviation).

Réponse de l'État à une MIR



- Les États sont <u>tenus</u> de répondre à une MIR.
- Si l'État ne donne pas suite à une MIR :
 - a) en fournissant des informations complètes, claires et pertinentes sur les PQ associées ; et/ou
 - b) dans les délais impartis il pourra en résulter pour l'État une constatation de PQ et/ou une SSC.
- En l'absence d'une réponse de l'État, le statut de toutes les PQ associées devient Non Satisfaisant.

Délais impartis relatifs à une MIR



- L'État aura un mois à partir de la date d'émission de la MIR pour y répondre.
- Aucun report de l'échéance ne sera accordé par OAS/MO en cas de préoccupation significative de sécurité.
- Une fois que l'État présente une réponse à la MIR, jugée acceptable par l'OACI, l'OACI débutera l'examen de la réponse à la MIR.
- La MIR est close lorsque l'OACI a terminé l'examen de la réponse à la MIR.
- Le processus de production du rapport lié à la MIR est ensuite déclenché.

Dès réception de la réponse de l'État à une MIR

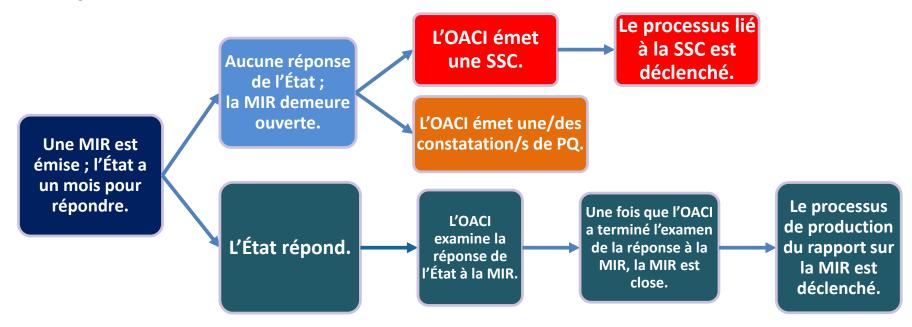


- La réponse de l'État à une MIR est examinée et évaluée par l'OACI (SPO/TO concernés de OAS/MO).
- L'évaluation des informations et autres preuves connexes entraînera l'un ou deux des scénarios suivants :
 - a) aucun changement au statut des PQ associées ; et
 - b) le statut des PQ associées est modifié et un rapport sur la MIR est produit ; et/ou
 - c) dans les cas les plus graves, une SSC est émise et le processus lié à la SSC est déclenché.

Résumé graphique du processus lié à une MIR (1)



Étape 1 — Une MIR est émise.



Résumé graphique du processus lié à une MIR (2)

L'un ou les deux



Étape 2 — Examen de la réponse à la MIR et processus de production du rapport.

Aucun changement au statut des PQ associées.

L'OACI envoie à l'État le rapport sur la MIR.

L'OACI examine la réponse de l'État à la MIR.

L'OACI émet une

SSC.

L'OACI modifie le

statut des PQ

associées.

Le processus lié à la SSC est déclenché.

L'OACI réagit à la non-réponse de l'État à la MIR.

Modification du statut des PQ



Le statut des PQ peut uniquement être modifié suite à l'achèvement d'une activité USOAP CMA, notamment :

- 1) un audit CMA;
- 2) une ICVM;
- 3) une activité hors site;
- 4) une IVA; ou
- 5) une MIR.

Préoccupations significatives de sécurité (SSC)



Définition d'une SSC

Une préoccupation significative de sécurité se pose lorsque l'État audité permet au détenteur d'une autorisation ou d'une homologation d'exercer les privilèges qui y sont attachés, alors que les exigences minimales établies par l'État et par les normes des Annexes de la Convention de Chicago ne sont pas remplies, ce qui entraîne un risque immédiat pour la sécurité de l'aviation civile internationale.

Référence : EB 2010/7 du 19 février 2010

État des SSC





3

Nombre de SSC résolues par les mesures correctrices prises par les États **après leur affichage** sur le site web de l'OACI

45

Nombre de SSC résolues par les mesures immédiates prises par les États **avant leur affichage** sur le site web de l'OACI

9

Note. — Ces données ont été actualisées le 15 Juliet 2019.

Mécanisme des SSC : Identification



Processus de surveillance continue

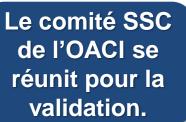
Surveillance continue des preuves et renseignements recueillis auprès de l'État et autres sources

Activité USOAP CMA sur le terrain

Preuves recueillies indiquant une SSC

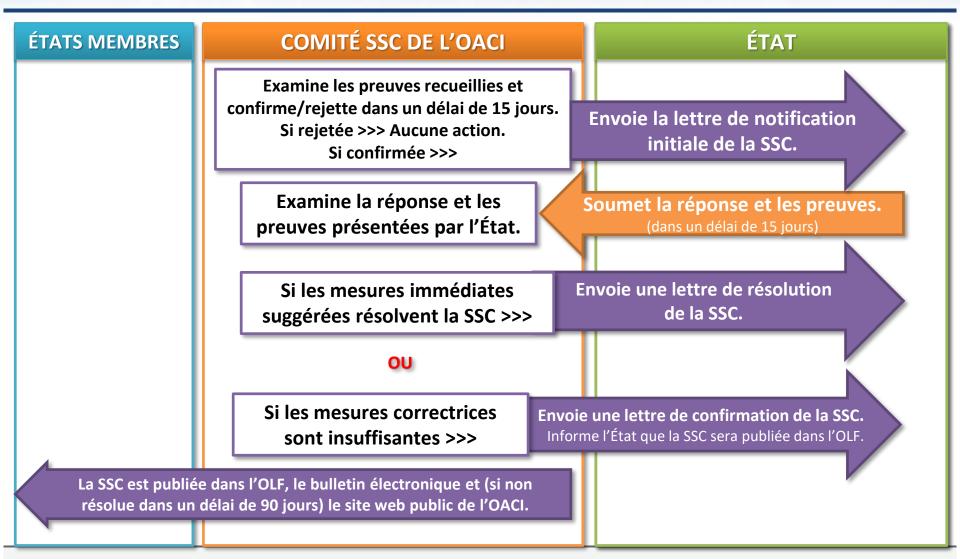
- Le chef d'équipe porte la SSC à l'attention de l'État dès sa constatation.
- L'État peut entreprendre immédiatement des mesures correctrices.
- Le chef d'équipe soumet tous les renseignements pertinents à C/OAS.

SSC préliminaire identifiée



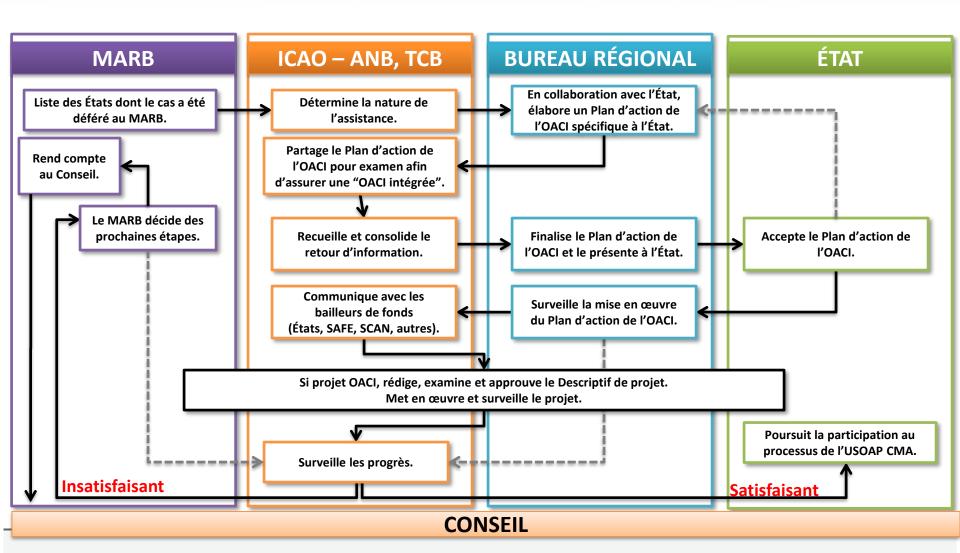
Mécanisme des SSC: Notification





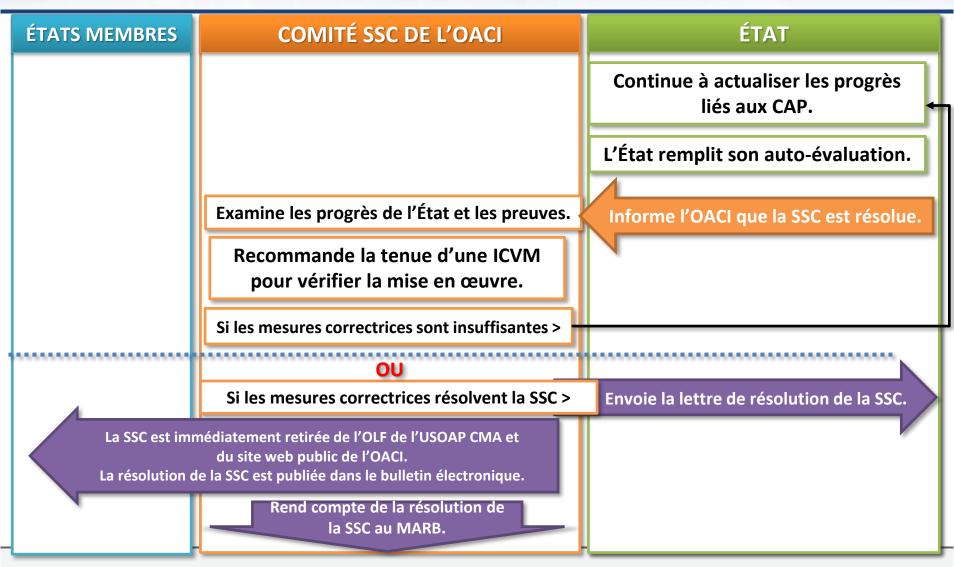
Mécanisme des SSC : Plan d'action de l'OACI





Mécanisme des SSC: Résolution

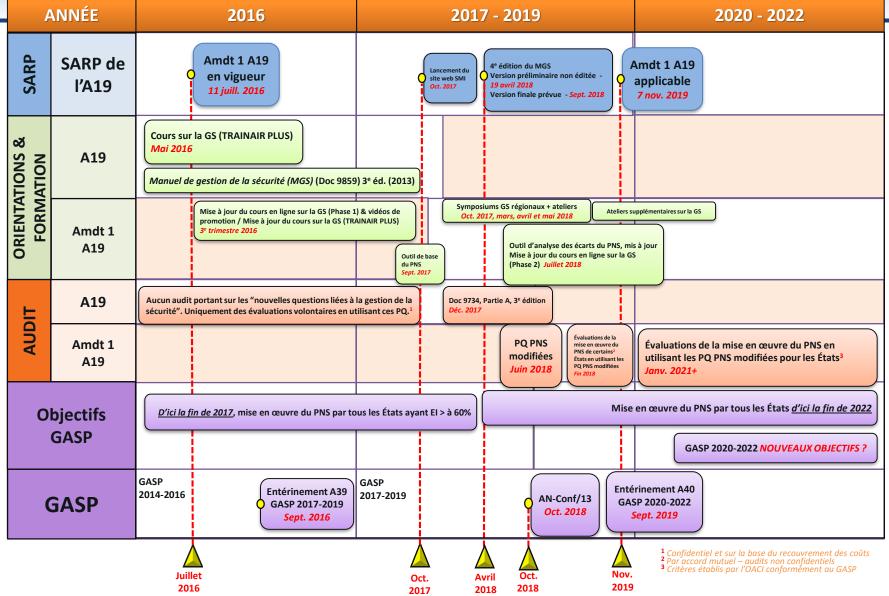






Lancement des évaluations de la mise en œuvre du PNS dans le cadre de l'USOAP CMA







Évaluations de la mise en œuvre du PNS : PQ modifiées liées au PNS



Les PQ modifiées liées au PNS (maintenant disponibles en version anglaise dans la Bibliothèque CMA (CMA Library) de l'OLF) :

- *Tiennent compte* de l'Amendement n° 1 de l'Annexe 19, de la 4e édition du Manuel de gestion de la sécurité (MGS) et des leçons tirées des évaluations réalisées sur une base volontaire.
- Forment une liste de PQ dédiée (pour compléter les PQ liées aux fonctions "essentielles" de supervision de la sécurité et d'enquête).
- <u>Ne sont pas liées</u> aux éléments cruciaux (EC) mais plutôt à la composante PNS applicable (p. ex. la gestion des risques de sécurité par l'État, l'assurance de la sécurité par l'État et la promotion de la sécurité par l'État).
- <u>Ne sont pas évaluées</u> comme " satisfaisantes / non-satisfaisantes ", mais en termes de *progrès accompli*.
- S'appuient sur des références des manuels de l'OACI.
- Sont répertoriées en 8 domaines :
 GEN (aspects généraux PNS), SDA (analyse des données sur la sécurité), PEL, OPS,
 AIR (aspects AMO uniquement), ANS (aspects ATS uniquement), AGA et AIG.



Évaluations de la mise en œuvre du PNS : Phase 1 : 2018 – 2020



Les évaluations de la mise en œuvre du PNS :

- Compléteront, et n'affecteront pas, le taux de mise en œuvre effective (EI) de l'État.
- Ne généreront pas de constatations.
- N'exigeront pas que l'État soumette un "plan d'actions correctrices" (CAP).
- Seront réalisées par un pool limité d'évaluateurs, pour assurer une cohérence.
- Utiliseront les PQ liées au PNS dans des domaines d'audit déterminés (p. ex. GEN + SDA + OPS + ANS + AIG).



Les rapports d'évaluation de la mise en œuvre du PNS :

- Seront concis.
- Refléteront (plutôt que mesureront) le progrès accompli par l'État dans la mise en œuvre du PNS.
- Un résumé analytique (des accomplissements de l'État) sera partagé avec les autres États au moyen du cadre en ligne (OLF) USOAP CMA, pour contribuer à l'échange des expériences et pratiques exemplaires.
- Un rapport distinct, plus complet sera remis uniquement à l'État évalué et identifiera les possibilités d'amélioration.
- Les étapes et délais pour la production du rapport seront similaires à ceux s'appliquant aux audits CMA.

Des exemples et outils de mise en œuvre effective pourront également être identifiés, et les États seront invités à les partager avec l'OACI pour les publier sur le site web "ICAO Safety Management Implementation".



Notification et préparation liées à une évaluation de la mise en œuvre du PNS :

- L'OACI informera l'État choisi par une lettre envoyée avec un pré-avis d'au moins 4 mois.
- La lettre de notification indiquera :
 - le nom du/de la chef d'équipe (TL) ; et
 - les domaines à examiner, incluant au moins GEN, SDA et l'un des domaines de l' "AAC" (c.-à-d. PEL,
 OPS, AIR, ANS ou AGA).
- L'État sera invité à soumettre, au moyen de l'OLF et au plus tard un mois avant le début de l'évaluation :
 - les documents pertinents ; et/ou
 - des observations concises, le cas échéant, concernant les PQ liées au PNS faisant l'objet de l'activité.
- Les renseignements sur l'OLF concernant les PQ liées au PNS ne seront pas accessibles aux autres États.
- La préparation sera coordonnée entre le/la TL OACI et le/la NCMC de l'État.



La conduite d'une évaluation de la mise en œuvre du PNS :

- Sera d'une durée moyenne de 6 à 8 jours ouvrables.
- Comprendra au moins une visite de l'industrie.
- Comprendra une session dans un bureau régional de l'AAC, le cas échéant.



Suivi des évaluations de la mise en œuvre du PNS :

 L'État sera invité à fournir à l'OACI des mises à jour de ses mesures prises et/ou planifiées à la suite de l'activité.



Évaluations de la mise en œuvre du PNS : Phase 2 : à compter de 2021



- En temps voulu, un nouvel ensemble de PQ modifiées liées au PNS pourra être établi pour permettre une mesure quantitative du <u>niveau de progrès accompli</u> par un État pour chaque PQ, une fois que :
 - suffisamment d'orientations auront été établies pour aider à déterminer les niveaux de maturité.
- Exemple (encore incertain) de niveaux de maturité :

0 : inexistant et non planifié

1 : inexistant mais en cours d'élaboration

2 : existant

3: existant et effectif

4 : existant et effectif durant des années et en constante amélioration



Critères OACI préliminaires pour déterminer l'éligibilité d'un État à une évaluation de la mise en œuvre de son PNS

- Preuves de l'existence de systèmes <u>robustes</u> et <u>durables</u> de supervision de la sécurité et d'enquête sur les accidents et incidents graves d'aviation (y compris les aspects de <u>mise en œuvre</u>);
- Preuves de l'existence d'un système obligatoire de comptes rendus de sécurité <u>effectif</u>, d'une base de données sur les accidents et incidents d'aviation <u>effective</u> et d'analyses de sécurité <u>effectives</u>; et
- <u>Avoir adéquatement rempli et mis à jour l'auto-évaluation à partir</u> <u>des PQ</u> (pour toutes les PQ, y compris les PQ liées au PNS).



Éléments indicatifs correspondants



Questions	Éléments indicatifs
PQ liées au PNS	MGS, 4 ^e édition
Aspects essentiels "de la supervision de la sécurité et des enquêtes"	Manuel de supervision de la sécurité (Doc 9734), Partie A — Mise en place et gestion d'un système national de supervision de la sécurité
Méthodologie pour la préparation, conduite et rapports des évaluations de la mise en œuvre du PNS	Nouvelle édition du <i>Manuel du Programme universel d'audits de supervision de la sécurité</i> — <i>Surveillance continue</i> (Doc 9735)



Formation des évaluateurs OACI de la mise en œuvre du PNS



- Une équipe d'évaluateurs sera progressivement formée pour examiner les PQ liées au PNS dans les différents domaines d'audit, en tenant dûment compte des aspects d'adaptabilité.
- Les évaluateurs comprendront du personnel OACI et du personnel détaché par des États et des organisations régionales de supervision de la sécurité.



FAO de l'USOAP CMA

FAO de l'USOAP CMA



Selon le bulletin électronique EB 2011/44, une formation assistée par ordinateur (FAO) a été lancée pour :

- viser à bien faire comprendre aux participants la méthodologie de l'USOAP CMA et à leur transmettre les connaissances essentielles dont ils ont besoin pour prendre part aux activités de l'USOAP CMA; et
- pouvoir être une occasion pour les États de renforcer les compétences de leur personnel de sécurité de l'aviation dans les domaines visés par l'USOAP CMA.

FAO de l'USOAP CMA (suite)



- Selon la Résolution A37-5 de l'Assemblée, les États et organisations reconnues sont appelés à désigner des experts pour un détachement à court ou à long terme auprès de l'OACI pour appuyer l'USOAP CMA.
- L'OACI est convenue d'exempter les experts désignés par les États des frais de la FAO s'ils remplissent les critères relatifs aux compétences et expérience requises dans les différents domaines d'audit (selon la lettre aux États AN19/34-15/35 du 13 mai 2015).
- Vous trouverez plus de renseignements à la page : https://www.icao.int/safety/CMAForum/Pages/USOAPC
 MA-CBT.aspx



Obligations principales des États dans le cadre de l'USOAP CMA



Selon le Protocole d'accord (MOU) de l'USOAP CMA et au moyen de l'OLF, les États devront, en particulier :

- actualiser de manière continue leurs SAAQ et CC/EFOD;
- actualiser leurs CAP et le statut des PQ (autoévaluation) en continu, en fournissant toutes les preuves connexes; et
- répondre rapidement aux MIR émises par l'OACI.

Bilan



- 1) Surveillance et supervision (MO)
- Éléments cruciaux (EC) d'un système national de supervision de la sécurité
- 3) Domaines d'audit et questions de protocole (PQ) de l'USOAP CMA
- 4) Composantes de l'USOAP CMA
 - a) Collecte des renseignements sur la sécurité
 - b) Détermination du profil de risque de sécurité de l'État
 - c) Priorisation et réalisation des activités USOAP CMA
 - d) Actualisation du taux de mise en œuvre effective (EI) et statut des préoccupations significatives de sécurité (SSC)
- 5) Lancement des évaluations de la mise en œuvre du PNS dans le cadre de l'USOAP CMA
- 6) Formation assistée par ordinateur (FAO) de l'USOAP CMA
- 7) Obligations principales des États dans le cadre de l'USOAP CMA



North American Central American and Caribbean (NACC) Office Mexico City

South American (SAM) Office Lima

ICAO Headquarters Montréal Western and Central African (WACAF) Office Dakar European and North Atlantic (EUR/NAT) Office Paris

Middle East (MID) Office Cairo Eastern and Southern African (ESAF) Office Nairobi

Asia and Pacific (APAC) Sub-office Beijing Asia and Pacific (APAC) Office Bangkok

